



Bulletin de salaire avec un net négatif

Par **myrhiade**, le **02/12/2008** à **09:54**

Bonjour, j'ai démissionné de mon travail le 15 septembre 2008, et il y a quelques jours j'ai reçu une lettre indiquant que je devais 403.60 euros à mon ex employeur!! Ayant été en arrêt maladie depuis novembre 2007, je suis d'accord que je leur dois ma mutuelle qu'ils ont continué à payer, mais ça n'atteint pas du tout cette somme !!! Mon bulletin de salaire d'août 2008 à un net négatif de 124.92 euros, donc en un mois (même pas) il me rajoute 300 euros !! J'ai joint le service du personnel et on me donne des explications plus que flou... J'aimerais comprendre Merci

Par **Visiteur**, le **02/12/2008** à **10:38**

bonjour, il doit bien avoir des indications marquées sur votre fiche de paye ?
ex : retenue pour mutuelle.. etc.....

Par **myrhiade**, le **02/12/2008** à **10:48**

rémunération brut -----> **0.00**
-----> 18.44
cotisations salariales -----> **18.83**
-----> 0.18
net nég. m-1 -----> 105.87
autres retenues -----> **106.09**
voilà ce qui est écrit

Par **Visiteur**, le **02/12/2008 à 13:30**

rertrnj'y comprend pas plus... rtrtrvous avez en net négatif mois dernier : 105.87 eurosrtrtrcar 10 mois de maladie ça fait 184.40 euros de mutuelle... (si je sais encore compter ?)rtrtrnn'avez vous pas reçu au début de votre maladie les indemnités de la ss + le salaire intégral de votre employeur ??rtrtrnen tout état de cause, exigez qu'il vous donne un récapitulatif de ce que vous leur devez... (lettre recommandée + ar pour les preuves).rtrtrncar si rien d'expliqué sur la ficbe de paye... vous ne pouvez pas leur rembourser sans savoir.....rtrtrnamicalement

Par **myrhiade**, le **03/12/2008 à 08:03**

oui oui, vous savez tjs compter :)rtrtrEn fait j'ai un net négatif a partir de début 2008 qui "progresse" petit à petit pour atteindre en août 124.92 euros et apparemment en septembre 403.60 euros...

Par **Visiteur**, le **03/12/2008 à 09:17**

bonjour,rtrtrndonc lettre recommandée + ar pour demander les explications....

Par **myrhiade**, le **03/12/2008 à 09:29**

ok, merci :)rtrtrje vais faire la lettre immédiatement.rtrtrnamicalementrtrtrncamille